

Service instructeur
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

5^{ème} Commission - N° 2007/I - 5^e/04

Service consulté
DIRECTION DES FINANCES

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006

**- BUDGET PRIMITIF 2007 -
BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer les inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation des actions à mener sur les bâtiments départementaux, lesquelles nécessiteront 13 469 500 € de crédits de paiement, 245 000 € de crédits de fonctionnement et 101 441 000 € d'autorisations de programme (complémentaires et nouvelles) sur l'exercice 2007.*

1) BILAN DE L'EXERCICE 2006 :

L'année 2006 aura vu la fin des opérations suivantes : la construction de l'Espace Solidarité de Colmar Ouest ; l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment CERTIE ainsi que des modifications mineures du cloisonnement dans les étages ; l'achèvement de la 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement du dépôt à sel d'ENSISHEIM...

Les principales opérations en cours sont les suivantes : l'homogénéisation du Système de Sécurité Incendie (S.S.I.) aux Dominicains de Haute-Alsace à GUEBWILLER ainsi que la restauration des menuiseries (2^{ème} tranche) et du réfectoire ; la mise en conformité de l'immeuble sis 4-6 rue Schlumberger à MULHOUSE, occupé partiellement par l'I.S.S.M. (Institut de Service Social de Mulhouse) ; l'aménagement dans les locaux du 48 et 48a, avenue de la République à COLMAR de la Maison du Handicap, la réhabilitation et la restructuration du Quartier Plessier à ALTKIRCH ; la restructuration de l'Administration et de l'Envol à la Maison Caroline BINDER (Pouponnière) de LOGELBACH avec plus particulièrement des travaux de sécurisation des accès et de sécurité des locaux ; la consolidation des murs de soutènement des terrasses du château du Domaine d'HUSSEREN-WESSERLING.

A noter un décalage important subi sur de nombreuses opérations : la construction de l'Espace Solidarité Fonderie à Mulhouse (les études complètes ont dû être reprises suite aux dépassements successifs d'enveloppes budgétaires et des retards accumulés par le Maître d'œuvre) ; les constructions des gendarmeries de DANNEMARIE, WITTELSHEIM & ROUFFACH, pour lesquelles la Gendarmerie Nationale a apporté des modifications sur les

Vous trouverez ci-après les principaux axes retenus pour 2007, ventilés par domaine d'intervention :

BATIMENTS ADMINISTRATIFS – fonction 0202 : 4 368 000 € de CP (87 710 000 € d'AP nouvelles et complémentaires)

Une partie des crédits inscrits correspond au reliquat de l'Hôtel du Département (N.H.D) de 0,220 M€. En effet, ce dossier n'est pas clos financièrement : certains protocoles transactionnels restent à régler ainsi que le solde des honoraires à verser au maître d'ouvrage délégué dès lors que le quitus sera délivré.

Quant à l'extension de l'Hôtel du Département (NHD-2), les études de faisabilité devraient démarrer, nécessitant l'inscription de 0,200 M€ de CP. A noter également, l'inscription d'une AP complémentaire prévisionnelle de 60 M€.

En ce qui concerne l'implantation d'un pôle culturel, sur un terrain sis « Croix-Blanche » à Colmar, (Archives Départementales, Médiathèque Départementale, notamment) une dotation prévisionnelle de 0,100 M€ est inscrite au titre des études, avec une AP complémentaire de 22 M€.

Les travaux de réhabilitation et de restructuration du Quartier Plessier à ALTKIRCH nécessitent 3 M€ de CP.

Dans le cadre de la stratégie visant à mutualiser et à optimiser les futurs investissements à réaliser, la réflexion porte sur des regroupements qui maintiendraient la pertinence opérationnelle et les services attendus. Ainsi, la mutualisation sur le site de BERRWILLER du Centre Routier d'Uffholtz et de Soultz, contigu à l'implantation du PIM s'inscrit dans cette démarche (en 2006, à l'origine du projet, deux opérations distinctes avaient été créées : PIM de Berrwiller et Centre Routier de Berrwiller. Pour des questions de commodité dans le déroulement des travaux, il est préférable de considérer qu'il ne s'agit que d'une seule entité).

Aussi, pour l'opération globale « Site de Berrwiller », il faut prévoir une AP complémentaire de 5,1 M€ et des CP à hauteur de 0,100 M€ pour l'exercice 2007.

Toutefois, en attendant la réalisation de cette opération, les sites actuels seront maintenus de manière à assurer les services et les missions confiés à ces unités.

Divers travaux de réaménagement des locaux du bâtiment sis 21 rue d'Agen à COLMAR (occupation par les Services Vétérinaires) sont envisagés pour tenir compte de l'usage qui en est fait. Pour cela, il est prévu une dotation AP/CP de 0,190 M€.

A noter le démarrage de nouvelles études concernant l'aménagement de l'Espace Renault à COLMAR (AP et CP de 0,1 M€) de manière à valoriser ce bien.

Par ailleurs, le règlement du solde de certaines opérations sera réalisé, telles, par exemple, l'aménagement des locaux du bâtiment CERTIE à Colmar, qui abritent, depuis le 20 octobre 2006, les services de la Direction de l'Environnement et du cadre de Vie (DEVI).

Le programme J014/2 (signalétique) nécessite l'inscription de 0,100 M€ afin de permettre de régler le solde des travaux relatifs à la pose des totems et plaques de rue signalant les bâtiments administratifs départementaux.

De plus, sont reconduites les provisions annuelles correspondant aux réparations éventuelles à effectuer (0,180 M€ en AP/CP), sur les bâtiments dont le Département est propriétaire et/ou dont il assume les charges.

Enfin, à l'instar des années précédentes, une provision de 0,140 M€ est inscrite en frais d'études (AP et CP) pour des opérations dont l'Assemblée Départementale aura à décider en fonction des conclusions des investigations réalisées. Je vous précise que cette dotation a été majorée afin de permettre d'externaliser certaines études auprès d'organismes extérieurs (ADAUHR notamment).

BATIMENTS SOCIAUX – fonction 50 : 3 427 000 € de CP (8 815 000 € d'AP nouvelles & complémentaires)

Le projet Zac Fonderie devrait démarrer en phase travaux. Pour cela, ce sont 1,6 M€ de CP qui ont été inscrits. Le permis de construire est en cours d'instruction mais en raison des observations déjà faites par le Service Instructeur, il nécessitera vraisemblablement quelques aménagements mineurs.

En ce qui concerne la restructuration de l'Administration et de l'Envol à la Maison Caroline BINDER (Pouponnière) de Logelbach, 0,4 M€ sont inscrits au titre des travaux de sécurisation des accès et de sécurité des locaux.

Les travaux de réhabilitation et de restructuration de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H) nécessitent 0,567 M€.

Pour les regroupements des CMS de KINGERSHEIM-WITTENHEIM (AP complémentaire de 2,5 M€) et de SAINT-LOUIS (AP complémentaire de 2,2 M€), une inscription de 0,335 M€ de CP est prévue au titre des études.

Les 2 nouvelles opérations que sont le « Fil d'Ariane » à ILLZACH (0,1 M€ AP) et la restructuration des équipements techniques de l'immeuble dit « CAIRPSA » sis 61 rue de Pfastatt à MULHOUSE (3,8 M€ d'AP), requièrent une dotation de 0,210 M€, correspondant au lancement des études de faisabilité.

Une provision annuelle de 0,145 M€ (en AP et CP) est demandée pour pouvoir effectuer les réparations nécessaires dans les CMS (en pleine propriété ou en location).

Le programme J014/2 (signalétique) nécessite l'inscription de 0,100 M€ afin de permettre de régler le solde des travaux de pose des totems et plaques de rue signalant les bâtiments sociaux départementaux.

Enfin, 0,070 M€ d'AP et de CP sont inscrits concernant les frais d'étude éventuels.

BATIMENTS CULTURELS – fonction 312 : 1 873 500 € de CP (205 000 € d'AP)

On peut noter la poursuite des travaux d'installation du Système de Sécurité Incendie sur l'ensemble du site des Dominicains de Haute-Alsace de GUEBWILLER, l'achèvement de la réfection des menuiseries extérieures de l'ancien Couvent et de la Chapelle Néogothique, la poursuite du dégagement des décors peints de la nef dans l'ancienne église ainsi que la restauration du réfectoire des moines. Pour cela, ce sont 0,64 M€ de CP qui sont nécessaires.

Une nouvelle opération est prévue consistant à agencer les abords du site, en raison du réaménagement de la place du marché (suite au déplacement de ce dernier en un autre endroit de la Ville de Guebwiller). A cet égard sont prévus 0,1 M€ en AP & CP.

Au niveau de la valorisation du Domaine d'Husseren-Wesserling, se poursuivront les travaux de traitement de la mérule sur l'immeuble dénommé le « Château », ainsi que la consolidation des murs de soutènement des terrasses pour un coût de 1,02 M€.

Il est rappelé que la réfection des murs de soutènement répond à des normes strictes en matière de résistance et de sécurité et par conséquent, ils ne pouvaient être reconstruits à l'identique, seul l'aspect sera similaire.

Enfin, il est prévu l'inscription (annuelle) d'une provision de 0,105 M€ (en AP/CP) au titre de l'acquisition de matériels, outillage et mobilier, ainsi que pour la Maintenance Semi-Lourde et les études éventuelles.

BATIMENTS ROUTIERS – fonction 60 : 350 000 € de CP (2 550 000 € d'AP nouvelles et complémentaires)

En ce qui concerne le Centre Routier d'Altkirch (AP 2 M€ - CP : 0,100 M€), cette opération est suspendue à l'acquisition foncière d'un terrain contigu au quartier Plessier. La disponibilité de ce terrain sera connue début 2007.

Le Centre Routier de Volgelsheim (AP 0,550 M€ - CP 0,100 M€) va pouvoir entrer dans sa phase opérationnelle d'extension du fait de la mise à disposition du complément foncier nécessaire.

A noter enfin la poursuite de l'inscription de la dotation provisionnelle annuelle de 0,150 M€ au titre de la M.S.L. (maintenance semi-lourde) des unités ou centres routiers propriétés départementales.

BATIMENTS "ENVIRONNEMENT" – fonction 70 : 190 000 € de CP (100 000 € d'AP)

Les travaux de réhabilitation de la Maison Eclésièrè n° 50 à HIRTZFELDEN, abritant actuellement un Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (C.I.N.E) vont pouvoir démarrer. En effet, la reprise est amorcée avec la signature en septembre 2006 d'une convention avec l'Association EnJeu Nature et le Département, nouvelle association qui va poursuivre l'action engagée par l'Association des Jeunes Pour la Nature. A ce titre, ce sont 0,09 M€ qui sont prévus au titre des études préalables en vue de la réhabilitation du site.

D'autre part, est maintenue une provision de Maintenance Semi-Lourde de 0,1 M€ (en AP et CP), permettant d'intervenir en cas de besoin sur les maisons éclésièrès et au Château Waldner de Freundstein à SOULTZ (Brigades Vertes). Il est notamment prévu, pour cette dernière propriété, d'effectuer les travaux de préservation de la propriété située à l'angle nord-ouest des bâtiments.

BATIMENTS SPORTIFS – fonction 32 : 111 000 € de CP (111 000 € d'AP)

Une provision annuelle de 0,080 M€ (en AP/CP) est reconduite, destinée à assurer la maintenance du Centre Sportif Régional d'Alsace (C.S.R.A.). A noter également que, compte tenu de l'âge des bâtiments de ce dernier site (plus de 15 ans), une phase d'entretien plus soutenue est à prévoir, voire même un réaménagement conséquent en vue des orientations prises destinées à relancer l'activité du C.S.R.A.

Il est par ailleurs rappelé qu'il conviendra de procéder à la mise à disposition de la Ligue d'Alsace de Tennis et du Tennis Club de l'Illberg (T.C.I.), du complexe tennistique situé rue Arthur Ashe à Brunstatt, conformément aux dispositions des conventions des 7 juin 1991 et 13 mars 1993 relatives à la réalisation et à l'utilisation du Centre de Tennis de l'Illberg.

De plus, des travaux à réaliser sur les bâtiments de la base de voile de Reiningue nécessitent l'inscription de 0,015 M€ en AP/CP.

Enfin, une provision de 0,016 M€ (en AP/CP) est inscrite au titre de l'acquisition de matériels, outillage et mobilier.

PROPRIETE DEPARTEMENTALE à KIENTZHEIM – fonction 222 : 100 000 € de CP (100 000 € d'AP)

Dans la perspective d'une réutilisation de ce site, une réflexion sera menée sur les possibilités d'aménagement des locaux et des surfaces foncières. Une provision pour études de 0,1 M€ est inscrite à cet effet. Une fois les études de valorisation du site abouties, votre Assemblée aura à se prononcer sur le devenir de cet ensemble.

GENDARMERIES – fonction 11: 3 050 000 € de CP (1 850 000 € d'AP complémentaires)

Au titre de la Maintenance Semi-Lourde (M.S.L.), la décision du Groupe de Projet Patrimoine Départemental a été déterminante. En effet, et en attendant de pouvoir, soit aliéner ce patrimoine, soit le transférer à un tiers sous forme de bail emphytéotique, la Direction de l'Architecture a budgétairement pris en compte, pour les 6 premiers mois de l'année 2007, la réalisation des travaux urgents et impérieux, qui ne comprend pas les travaux confortatifs pour la maintenance des sites existants. Pour répondre à ce besoin, une provision de 0,3 M€ est donc inscrite.

En ce qui concerne les opérations de constructions ou de reconstructions décidées par votre Assemblée (Dannemarie, Wittelsheim, Rouffach et PGM Munster), elles évoluent à un rythme différent de celui initialement prévu, étant pour certaines décalées en raison d'hésitations et de remises en cause pour partie des programmes par les Services Centraux de la Gendarmerie Nationale. C'est un montant de 2, 750 M€ de CP qui est prévu réparti ainsi : 0,950 M€ pour Dannemarie ; 0,650 M€ pour Wittelsheim (AP complémentaire de 0,5 M€), 1 M€ pour Rouffach (AP complémentaire de 0,350 M€) et 0,150 M€ pour le PGM de Munster (AP complémentaire de 1 M€).

3) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 245 000 €

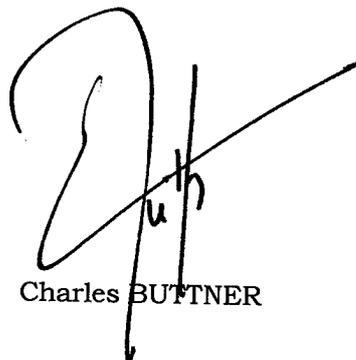
Sont concernées les dépenses d'entretien courant, de « rafraîchissement » de locaux autres que ceux de l'Administration départementale, d'achats de fournitures et de petits matériels.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- de décider de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans ce rapport, de voter les Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires ainsi définies, pour un montant total de 101 441 000 € ;
- de valider les inscriptions budgétaires aux chapitres d'investissement et fonctionnement, à savoir respectivement 13 469 500 € et 245 000 € ;

- d'autoriser le Président du Conseil Général à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la (des) consultation(s) y afférent ;
- de donner délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006

Propositions AP/CP BP 2007 Bâtiments départementaux

Numero de Programme	Libellé du programme	AP proposés BP 2007	Crédits de paiements proposés BP 2007
B021	Bâtiments-Constructions neuves	33 900 000,00	2 735 000,00
B022	Bâtiments-Restruct.réhab.extension	4 450 000,00	3 915 000,00
B023	Bâtiments-Travaux d'entretien-DAR	405 000,00	555 000,00
B024	Nouvel Hôtel du Département	60 000 000,00	420 000,00
B025	Bâtiments-Acquisition de matériel	16 000,00	16 000,00
B026	Bâtiments - Frais d'études	210 000,00	210 000,00
B031	Gendarmeries-Constructions neuves	1 850 000,00	2 750 000,00
B033	Gendarmeries-Travaux d'entretien	0,00	300 000,00
B042	Autres-Restruct.réhab.extension	100 000,00	1 858 500,00
B043	Autres - Travaux d'entretien	445 000,00	445 000,00
B044	Autres-Acquisition matériel&mobilier	15 000,00	15 000,00
B045	Autres - Frais d'études	50 000,00	50 000,00
J014	Communication	0,00	200 000,00
		101 441 000,00	13 469 500,00

**REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006**

Propositions BP 2007 Bâtiments départementaux

Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en dépenses de fonctionnement

Politique	CP proposés
B02	210 000,00
B03	35 000,00
	245 000,00

Total 245 000,00

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006